



La communauté de communes Chinon, Vienne & Loire a été constituée le 1<sup>er</sup> janvier 2014 par la fusion, conformément aux prescriptions de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 Décembre 2010, qui a prévu le renforcement et la simplification des intercommunalités et la constitution de structures intercommunales de grande taille.

Elle est aujourd'hui composée de dix-neuf communes.

Contact : Communauté de  
Communes Chinon Vienne &  
Loire

## Le point de vue de la communauté de communes Chinon Vienne & Loire sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

### EN BREF

Le premier mégawatt heure d'origine nucléaire a été produit sur notre territoire, aux confins de la Loire et de la Vienne, en 1963, par un unique réacteur Chinon 1 : c'était le début d'une longue et fructueuse aventure commune.

Le territoire a ainsi accueilli l'atome dans une de ses toutes premières réalisations civiles. Un lien particulier s'est tissé et consolidé avec le temps entre la centrale et son territoire d'implantation. Nous sommes porteurs de cette histoire, nous sommes un territoire d'énergie décarbonée, un territoire engagé dans l'aventure industrielle et nous souhaitons le rester.

La centrale est un atout majeur : il est vecteur d'emplois industriels et techniques, il alimente la dynamique sociale et associative et permet le développement d'équipements publics de qualité au bénéfice des habitants.

Nous considérons que le progrès technologique doit permettre de faire face aux évolutions de la consommation

## La transition énergétique a besoin de visibilité et de stabilité pour assurer son accélération

Pour réussir, la transition énergétique a besoin de stratégies claires dans la durée. C'est indispensable pour être capable de mobiliser rapidement les moyens humains et les ressources déterminées en fonction des objectifs définis individuellement par les documents de planification.

Les champs d'intervention de la SFEC sont très larges (industrie, logement, transports, énergies et agriculture) et doivent tous être menés en parallèle et concertés. Cela nécessite de viser l'atteinte des objectifs par démarche itérative en s'appuyant sur tous les acteurs (entreprises, particuliers, collectivités, Etat, opérateurs spécifiques, associations...) et en coordonnant leurs actions.



Le rôle des collectivités locales demeure fondamental pour garantir l'atteinte rapide de ces objectifs fixés dans la SFEC. Ainsi, le bloc communal peut intervenir plus spécialement sur le logement, le transport, l'agriculture ou l'énergie. Pour ce dernier point, elle peut catalyser le passage d'une consommation d'énergie majoritairement

fossile en 2022 à une consommation d'énergie bas carbone en 2035 en facilitant les projets structurants.

*La filière nucléaire française reste incontournable pour atteindre rapidement ces objectifs d'énergie décarbonée*

Les réalités techniques et technologiques démontrent que le développement massif de l'électrification des usages énergétiques est incontournable dans les années à venir. L'électricité est le seul vecteur énergétique qui peut être décarboné en profondeur. C'est ce qui est réalisé chaque année dans notre pays avec, par exemple, un contenu moyen de l'électricité produite de 53g/kWh en 2023 à comparer à l'Allemagne produite à 371g.

Cette performance française est due à la présence, depuis les années 1980, d'un parc nucléaire puissant et performant. En effet, la filière produit, selon le GIEC, une valeur médiane de 12 g CO<sub>2</sub>/kWh. Ce même choix a été fait, à d'autres échelles, dans chacun des pays les plus performants d'Europe en matière d'émission de CO<sub>2</sub> : la Suède, la Finlande ou la Suisse.

Dans les décennies à venir, les productions d'hydrogène décarboné (donc d'origine électrique) ou de biocarburant pourront se développer mais ne permettront pas une contribution décisive face aux besoins en énergie.

L'Allemagne, malgré ses investissements massifs dans les énergies renouvelables, reste à plus de 35% avec des énergies fossiles. Ce cas montre que seule une production d'électricité par le nucléaire permet de relever durablement les défis du changement

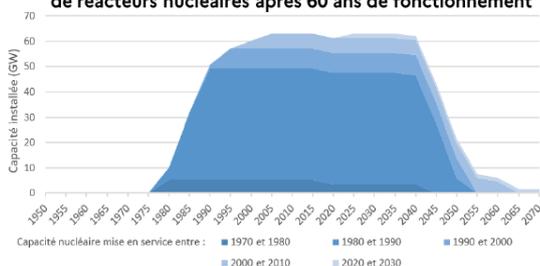
climatique.

Si notre pays doit investir avec détermination dans la sobriété, l'efficacité énergétique et dans les énergies renouvelables, il doit conforter son atout nucléaire et, dans la mesure du possible, le pérenniser.

### *La nécessité de relancer le nucléaire pour assurer un socle d'électricité décarbonée par une filière d'excellence nationale non délocalisable*

Après une remise en cause du socle d'électricité fondé sur la filière nucléaire, il est enfin admis que la demande en électricité est appelée à augmenter assez fortement dans les années à venir. Le parc nucléaire actuel doit être maintenu, en toute sûreté, en capacité de contribuer à répondre à cette demande. La décision de fermeture de la centrale de Fessenheim en parfait état de fonctionnement n'a pas pris en compte l'effet falaise de la production d'électricité d'origine nucléaire.

Risque « d'effet falaise » à l'horizon 2050 en cas d'arrêt simultané de réacteurs nucléaires après 60 ans de fonctionnement



La poursuite du fonctionnement des réacteurs actuels aussi longtemps que possible et en toute sécurité est un enjeu fondamental pour éviter cet effet falaise. L'Autorité de Sûreté française qui est, et c'est essentiel, une des plus exigeantes du monde, sera la garante de l'exigence de sûreté pour un

prolongement de la vie des réacteurs à 50 ans puis à 60 ans.

Il est aussi indispensable d'engager un programme complet et adapté aux capacités des filières industrielles de construction de nouveaux réacteurs de grande puissance sur le modèle français des EPR2.

Un nouveau programme est engagé pour un premier palier de 10 GW et un éventuel autre palier de 13 GW. Il est important de rappeler qu'un des éléments du succès du premier programme industriel électronucléaire tient, selon Marcel BOITEUX, à un seuil important de commandes dès le lancement.

*"Le premier truc, effectivement, ce fut de passer des commandes assez grosses pour avoir un effet très important de programmation. Je vous rappelle que la première commande qui a été passée, c'était, je crois, douze chaudières fermes et six en option, ou huit fermes et dix en option. Pour les chaudières en option, il s'agissait d'ailleurs d'option sûre : c'est la date de confirmation qui était en option, mais la réalisation était certaine"*

La confirmation de ces deux paliers renforcera un deuxième élément clé de la réussite du parc actuel, c'est celui de l'effet de série. L'innovation ne doit pas être au cœur de ce programme mais plutôt à la construction de réacteurs identiques pour les trois premières tranches.

Il est nécessaire de rappeler que le choix de faire porter l'ingénierie générale par EDF permet de confirmer la présence d'un troisième élément, à savoir la maîtrise de ce qu'on fait permet une efficacité dans la normalisation en série d'un modèle et une meilleure maîtrise des coûts.

C'est pourquoi la SFEC doit donc impérativement confirmer la tranche optionnelle même si la date de lancement n'est pas connue pour garantir le succès de ce nouveau programme de réacteurs nucléaires.

### *Soutenir l'innovation de la filière électronucléaire tant dans la production de petits réacteurs que dans la valorisation des combustibles nucléaires usés*

Ce socle d'une production décarbonée durable permettra, en complément, de développer les autres filières de production décarbonée (renouvelable et petits réacteurs nucléaires) de façon éclairée et adaptée à leurs caractéristiques techniques et économiques.

La possibilité de développer de petits réacteurs nucléaires modulaires sur le territoire français est une possibilité ouverte par l'appel à projet France 2030. Il est important de s'appuyer sur des écosystèmes existants pour assurer développement et synergie des acteurs travaillant dans la filière nucléaire. Cette collaboration pourra catalyser les projets innovants, en toute sûreté, dans le domaine notamment du traitement et de la valorisation des combustibles nucléaires usés.

Il formera enfin l'assise de la réindustrialisation du pays grâce à l'énergie

électrique produites par les différentes filières décarbonées.



### *La longue histoire du territoire avec le nucléaire*

Notre territoire est fort d'une longue histoire construite avec la filière nucléaire depuis plus de 60 ans comprenant les trois premières générations de réacteurs électronucléaires tout en développant la filière de démantèlement par la présence du démonstrateur.

Cette histoire est marquée par la confiance réciproque et porteuse de dynamisme au bénéfice des habitants et notre territoire est un exemple de l'impact positif d'un site nucléaire sur la vitalité d'une collectivité locale. Les implantations industrielles de ce type sont un atout essentiel dans l'aménagement des zones rurales de notre pays.

Nous sommes donc tout à fait prêts à accueillir de nouvelles installations.

### *Une approche lucide qui nécessite visibilité et anticipation*

Nous sommes cependant pleinement conscients de l'impact d'un chantier de construction de cette ampleur sur notre territoire et nous savons que nous devons

nous y préparer.

Les besoins d'un tel chantier de construction d'un EPR2 sont colossaux. En témoignent les éléments transmis par le site de Penly (durée de 10 ans, 100 logements définitifs et 500 logements temporaires, parkings, foncier économique nécessaire...)

L'anticipation est nécessaire pour aborder dans la sérénité avec tous les acteurs concernés les défis associés à une nouvelle construction. C'est une condition indispensable pour la mobilisation collective au sein de laquelle chacun trouve sa place.

*Il est nécessaire de décider dès maintenant de la construction d'au moins 8 réacteurs supplémentaires, d'en planifier la construction et de désigner les sites concernés*

Il est enfin important que les écosystèmes de la filière nucléaire soient identifiés comme des territoires accueillant des projets d'envergure nationale et que la coopération des différentes collectivités présentes autour d'un projet d'implantation de cette industrie puisse être organisée entre les collectivités locales et l'Etat dans la recherche de la plus grande cohérence et efficacité.

## Conclusion

*Un territoire prêt à s'engager dans le développement d'une industrie électronucléaire bas carbone, performante, sûre et non délocalisable*

Les efforts de sobriété et la hausse des besoins en électricité impliquent une vision de long

terme permettant de donner aux collectivités et aux industriels les perspectives indispensables à leurs investissements matériels et humains.

La perspective à plus long terme permettra aux territoires d'accueil de préparer dans la coopération les infrastructures requises pour ce type d'implantation. Notre collectivité est prête, avec l'ensemble de ses partenaires, à s'investir dès maintenant pour créer ces conditions optimales d'accueil.

Notre soutien à l'innovation dans ce secteur est réel par notre capacité à assurer un accueil clé en mains.

C'est en effet une planification globale territoriale à échelle de quinze années qui est nécessaire pour la réussite d'un tel programme dans toutes ses dimensions.

Nous sommes prêts à y tenir toute notre place.